

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SESSION ORDINAIRE**  
**Séance du 23 mars 2017**

**DELIBERATION N° 34/ 3/2017 : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

*L'an deux mille dix-sept, le jeudi 23 mars à 17h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 17 mars 2017.*

**Présents Titulaires : 35**

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle AMOUROUX, Danielle BEDOS, Maxime BERAUDO, Marie-Claude BERLY, Pierre BONNEFOUS, Marc BOURDONCLE, Nadine BOUVET, Nadia CHEKLIT, Didier CLAMENS, Thierry DEVILLE, Daniel DONADIO, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, José GONZALEZ, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Jean-Louis IBRES, Francis LABRUYERE, Sophie LARAN, Christine MOLLIN, Christian MOULIS, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Bernadette SERIEYS, Monique VALAT, Thierry VIALLO, Claude VIGOUROUX.

**Absents ayant donné pouvoir : 7**

Mesdames, Messieurs, Jean-Luc BUDOIA à Jean-François GARRIGUES, Aline CASTILLO à Pierre BONNEFOUS, Jean-Martial DEJEAN à Danielle AMOUROUX, Philippe FRANCOIS à Laurence PAGES, Pierre-Antoine LEVI à Annie GUILLOT, Christian PEREZ à Marie-Claude BERLY, Gaël TABARLY à Valérie RABAULT.

**Absents Excusés : 2**

Messieurs, Alain CRIVELLA, Michel WEILL.

**Secrétaire de Séance : Monsieur Claude VIGOUROUX**

**Monsieur Alain GABACH donne lecture du rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,**

Vu l'article L1411-5 du code général des collectivités territoriales disposant qu'en matière de délégation de service public, les candidatures et offres sont ouvertes par une commission « ad hoc » composée de la manière suivante :

- l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public
- 5 membres titulaires
- 5 membres suppléants

élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste, au scrutin de liste sans panachage, ni vote préférentiel.

Considérant que conformément à l'article D 1411-5 du code général des collectivités territoriales avant de procéder à l'élection des membres de la commission, il convient de fixer les conditions de dépôts des listes.

Considérant que les listes peuvent ainsi comprendre moins de noms qu'il y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Vu la délibération n°16 du 9 février 2017, définissant les modalités de dépôts des listes suivantes :

- les listes sont déposées ou adressées à l'attention de Madame la Présidente, au plus tard 8 jours avant la séance du conseil communautaire à laquelle sera inscrit à l'ordre du jour, l'élection des membres de la commission,
- les listes peuvent comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir, conformément à l'article D 1411-5 du CGCT,
- les listes doivent indiquer les noms et prénoms des candidats aux postes de titulaires et suppléants.

Les listes parvenues dans les délais fixés sont les suivantes :

	Liste 1	Liste 2
Titulaires	Marie-Claude BERLY	Rodolphe PORTOLES
	Bernard PAILLARES	
	Jacques GAYRAL	
	Claude VIGOUROUX	
	Maxime BERAUDO	
Suppléants	Alain GABACH	Valérie RABAULT
	Danielle AMOUROUX	
	Thierry DEVILLE	
	Nadia CHEKLIT	
	Michel WEILL	

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents du 15 mars 2017, il vous est proposé de bien vouloir :

- procéder à l'élection des membres de la Commission Permanente de Délégation de Service Public.

Il a été procédé au vote à bulletins secrets, dont le résultat a été le suivant :

Votants	42
Suffrages exprimés	41
Liste BERLY	32
Liste PORTOLES	9

Entendu le présent exposé,  
Après en avoir délibéré et procédé aux opérations de vote à bulletin secret, sont déclarés élus de la  
Commission Permanente de Délégation de Service Public :

Titulaires	Marie-Claude BERLY
	Bernard PAILLARES
	Jacques GAYRAL
	Claude VIGOUROUX
	Rodolphe PORTOLES
Suppléants	Alain GABACH
	Danielle AMOUROUX
	Thierry DEVILLE
	Nadia CHEKLIT
	Valérie RABAULT

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

**2 8 MARS 2017**

De sa publication le :

**2 8 MARS 2017**

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 24 mars 2017

La Présidente,  
Brigitte BAREGES

